



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilitation(s) au niveau de la mention : /

Mention : Histoire

Domaine : Science humaines et sociales

Demande n° S3MA150007775

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Arras.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention vise à la formation à la recherche dans le cadre de deux années de master selon un schéma assez classique de master recherche en sciences humaines. En termes de connaissances et compétence, cette formation passe par l'apprentissage d'outils méthodologiques, de certains savoirs fondamentaux liés au métier d'historien et d'une réflexion épistémologique. Elle doit permettre aux étudiants de maîtriser ces connaissances, de se repérer dans un ensemble documentaire, de l'analyser et de produire un travail de synthèse.

Cette formation vise à fournir aux étudiants une maîtrise des capacités d'analyse, de synthèse, d'argumentation, d'expression, notamment écrite à partir d'une variété de sources documentaires propres à la discipline (écrites, iconographiques sur des supports différents : manuscrits, ouvrages imprimés, monnaies, monuments etc.). En parallèle, elle tend à permettre l'acquisition d'une maîtrise des outils informatiques, des connaissances épistémologiques et historiographiques et, plus généralement, une capacité d'analyse critique et une autonomie. Elle vise alors à préparer des concours professionnels dans le secteur public (concours de l'enseignement ou autres concours de la fonction publique), à valoriser une recherche par une insertion dans des projets scientifiques (recherche documentaire, par exemple) ou encore à une entrée dans la voie du doctorat.



La formation est construite autour d'une seule spécialité, les deux se confondant. Il n'y a pas de parcours particulier et un ensemble de cours en tronc commun domine. La formation se divise alors en quatre semestres offrant un total de 360 heures d'enseignement réparties en 240 heures en M1 et 120 heures en M2. La répartition décroissante est destinée à dégager le temps nécessaire à la recherche et à la rédaction du mémoire de chaque niveau.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Comme énoncé précédemment, cette formation présente les éléments classiques d'un master d'histoire visant à former les étudiants à la recherche. Ses volumes horaires sont conformes à ce que l'on trouve dans ce type de formation : 120 heures par semestre en M1 et 70 heures en M2. A noter cependant que le volume horaire du M1 est assez élevé. Les cours sont divisés en CM et TD, mais aussi en séminaires et en suivi de colloques ou de soutenance de thèse, ce qui associe assez étroitement l'activité d'enseignement à celle des laboratoires de recherche auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs. Le contrôle des connaissances est conforme à ce que l'on trouve dans ce type de formation : contrôles terminaux écrits et oraux, exposés, mémoire et soutenance. Enfin, le suivi des étudiants est assuré par un directeur de recherche qui accompagne l'étudiant du début à la fin de son projet. Il n'existe pas de dispositif complémentaire d'accompagnement.

Les étudiants ont la possibilité de construire un parcours spécifique grâce à un jeu d'option limité, mais réel : option droit ou option langue ancienne. Sur ce point, le dossier insiste sur l'effort qui a été mis sur l'acquisition de compétences transversales en droit, langues vivantes, langues anciennes et TICE auxquels des TD spécifiques sont réservés tout au long du master. Ces compétences représentent environ 40 % du total de la formation, soit un volume horaire non négligeable. En revanche, il n'y a pas de dispositif pour l'acquisition de compétences préprofessionnelles, mais l'aide à l'insertion professionnelle et une option en droit peuvent être considérées comme proches d'une ouverture à de telles compétences en favorisant un élargissement des possibilités de valoriser le diplôme.

Le public visé concerne les étudiants en formation initiale titulaires d'une licence de sciences humaines dans la continuité de leur licence ou après une interruption d'études. Les actifs (salariés du secteur public, notamment des enseignants, ou du secteur privé) pour qui la formation et le grade de master sont une valorisation statutaire ou sociale (promotions) sont présentés comme pris en compte par la formation, mais les dispositifs spécifiques ne sont pas présentés dans le dossier. Cette formation n'est donc pas formalisée comme une formation continue et est plus proche d'une reprise ou d'une poursuite d'études pour ce public salarié.

Si, à l'échelle de l'université d'Artois, cette formation est unique, au niveau régional, elle est en concurrence directe avec les autres universités de la région Nord-Pas-de-Calais qui se consacrent aux SHS (ULCO, Lille 3, Valenciennes, Université Catholique de Lille). A l'échelle régionale, chacun de ces cinq centres dispose d'un master histoire « recherche ». Le dossier affirme que la présente mention cherche à s'individualiser en orientant ses travaux vers l'histoire régionale (Pas-de-Calais), vers l'histoire économique, l'histoire culturelle et politique, l'histoire des relations internationales. Cette accumulation aurait plutôt tendance à souligner le manque de spécialisation, d'autant que, dans la maquette de formation, il est difficile de lire une orientation thématique précise.

Le master s'appuie sur le Centre de recherches et d'études Histoire et sociétés (CREHS), Equipe d'accueil (EA) 4027 de l'Université à laquelle participent l'ensemble des enseignants du master. C'est donc un adossement organique. Il est aussi unique. Le lien étroit entre l'EA et les étudiants passe par les journées d'étude et les colloques auxquels assistent les étudiants, qui sont inscrits dans la maquette et l'évaluation. L'adossement aux milieux professionnels est très limité, en raison même de l'identité « recherche » du master. Il n'y a d'ailleurs aucun intervenant extérieur au monde universitaire dans cette formation. A noter cependant que des liens existent avec les collectivités territoriales (ville d'Arras, communauté urbaine de Lille, conseil général, conseil régional) et les établissements culturels locaux ou régionaux qui subventionnent des stages, l'organisation de colloques, soutiennent des publications. Des encouragements existent aussi pour des travaux d'étudiants sous la forme de prix ou de distinctions pour les meilleurs d'entre eux. Toutefois ces liens ne peuvent être considérés comme professionnels au même titre que ceux d'un véritable master professionnel.

Des liens pédagogiques avec d'autres établissements ne se font visiblement que grâce aux échanges d'étudiants avec des universités européennes et québécoises (ERASMUS, SOCRATES, CREPUQ). Avec l'étranger, des liens existent avec l'Université de Nankin, mais le cadre de ce partenariat n'est pas explicité. Leur existence semble liée à la présence d'un institut Confucius dans l'Université d'Artois. Des liens informels entre enseignants-chercheurs de l'université d'Artois et des universités étrangères sont signalés dans la mesure où ils encouragent potentiellement les étudiants à poursuivre une partie de leur scolarité à l'étranger.

L'attractivité de la formation est un des points problématique du dossier. D'une trentaine d'étudiants de 2008 à 2010, le master 1 est passé à 6 inscrits en 2012-2013. Concernant le master 2, cette baisse est moins importante, mais significative : une douzaine d'inscrit en 2008 ; 6 en 2012-2013. Par ailleurs, l'essentiel des étudiants inscrits dans ce master vient de l'Université d'Artois, en formation initiale. Le résultat est préoccupant à cause du faible effectif désormais atteint pour le seul recrutement interne au site. Les arguments avancés par le dossier s'accordent avec ce que l'on observe de manière générale pour ces masters recherche à savoir la création de masters enseignements qui



réduisent les effectifs et la baisse des inscriptions en licence. A noter que le dossier donne les effectifs de l'Université Catholique de Lille qui est conventionnée avec l'Université d'Artois pour la délivrance des diplômes : ces derniers sont bien meilleurs, avec même une augmentation récente : 40 étudiants à Lille contre 6 en Artois en M1 et 19 étudiants à Lille contre 6 en Artois en M2. Le dossier souligne la part importante d'étudiants boursiers dans cette formation, et donc son importance pour la promotion sociale par le biais des diplômes. Cependant, les taux de réussite étant assez limités, cet argument n'est pas totalement pertinent.

Les taux de réussite ne sont pas clairement identifiables d'après les tableaux du dossier. Pour autant qu'on le comprenne, ces tableaux de données montrent un taux de réussite supérieur en M2 à celui du M1 où seule une minorité d'étudiants depuis 2009-2010 passe dans le même master en M2 (30 % environ en 2010 ; moins encore en 2012). En M2, le taux de réussite est de 60 % -65 %. Ainsi, le taux de passage du M1 au M2 n'est pas très élevé, ce qui impose pour le M2 un recrutement hors de la mention.

Concernant l'analyse du devenir des diplômés, le dossier présente une faiblesse puisque la formation ne débouche pour aucun étudiant vers une poursuite en doctorat, alors que c'est sa vocation première. Il faut noter que l'Université d'Artois n'a pas d'école doctorale propre, mais dépend de celle qui est commune aux universités du Nord. S'il existe quelques enquêtes pour le devenir des diplômés en 2008-2009 et 2009-2010, l'échantillon est trop faible pour être représentatif (autour de 4 réponses chaque année).

L'équipe pédagogique est composée d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs dont les noms n'ont pas été fournis. Il n'y a pas de soutien administratif spécifique, et la gestion du master est faite au niveau de la composante et du laboratoire de recherche.

Les modalités de suivi des étudiants sont celles qui existent dans la relation entre la directrice ou le directeur de mémoire et l'étudiant(e). En dehors des rencontres décidées par le directeur, il n'y a pas de dispositif spécifique pour le suivi des étudiants à l'échelle de la formation ou de la composante. Sont évoquées la constitution en cours d'une association des anciens avec une base des données nominales, ainsi que l'existence d'une commission interne d'évaluation des enseignements. Les modalités de suivi sont classiquement celles des examens et du jury. Le dossier n'évoque ni conseil de perfectionnement, ni portefeuille de compétences.

Concernant l'évaluation des enseignements, il existe une commission interne à l'établissement, mais non à la mention. Le dossier précise qu'elle a contribué à l'orientation des cours de ce master, mais ne dit pas en quoi. Par ailleurs, le dossier ne donne aucun résultat de ces évaluations par les étudiants. Concernant l'évaluation antérieure de l'AERES, un des points faibles a été corrigé par l'allègement du volume horaire de cours, peut-être afin de laisser plus de temps pour la recherche et l'écriture du mémoire. L'adossement de la formation autour de l'équipe d'accueil a été pris en compte. Le projet d'un master à distance est engagé pour tenter de pallier la baisse des effectifs.

- Points forts :

- La conception du projet pédagogique cohérent en termes de recherche, à savoir la formation par la recherche.
- L'effort mis sur les formations en langue et en TICE.
- Le lien avec l'équipe de recherche locale et la participation aux projets de cette équipe par l'intégration dans la maquette de séminaires, journées d'études etc.
- L'effort pour entretenir ou développer des liens avec des établissements publics et culturels locaux susceptibles d'accueillir des étudiants en stages et de contribuer à leur formation.

- Points faibles :

- Ce type de master est très exposé à la concurrence régionale.
- Les effectifs et l'attractivité trop réduite.
- La faiblesse des débouchés : pas de doctorat notamment.
- Des informations incomplètes concernant l'insertion professionnelle.
- Aucune information sur l'évaluation de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Pour accroître l'attractivité du master de l'Université d'Artois, il serait souhaitable de tisser des liens avec les universités voisines pour mieux identifier sa spécificité en poursuivant son ancrage territorial, en envisageant éventuellement qu'à l'échelon régional les identités des différents masters selon les potentiels des sites (enseignants, étudiants et professionnels) soient complémentaires.

De façon interne, l'engagement de l'équipe des enseignants, acteurs dynamiques de l'équipe d'accueil sur laquelle s'appuie le master, doit être poursuivi car ce dynamisme peut participer de l'attractivité, régionalement. Dans cette perspective, il faut poursuivre également l'association des étudiants aux activités du laboratoire (assistance aux journées d'étude, aux séminaires, par leur inscription dans la maquette de la formation).

La perspective d'un master à distance est encourageante pour l'attractivité. Il conviendrait d'approfondir la réflexion sur les modalités pratiques pédagogiques d'une telle formation qui, pour réussir doit être clairement identifiée par son public potentiel, c'est-à-dire avoir une spécificité scientifique et pédagogique propre. L'articulation



entre cette formation et celle du master classique actuel devrait être explicitée et faire peut-être partie des originalités possibles de cette formation.

Il serait souhaitable de renforcer le pilotage de la mention en associant plus étroitement les différents échelons de l'université pour tout ce qui dépasse le strict cadre scientifique et pédagogique de la formation.

Evaluation par spécialité

Histoire des sociétés (recherche)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La mention ne porte qu'une spécialité unique, aussi les cadres principaux de cette spécialité sont-ils confondus avec ceux de la mention. Le présent rapport s'attachera simplement à préciser quelques points qui n'ont pas été évoqués précédemment.

La formation est divisée en trois blocs récurrents d'un semestre à l'autre : initiation à la recherche/travail de recherche/professionnalisation (participation à un colloque, langues, droit, TICE). Cette répartition est assez classique à ce type de formation et se centre assez fortement sur un approfondissement historique (historiographie, séminaires et méthodologie). Les deux tiers des heures de la mention lui sont consacrés. Comme souligné précédemment (cf. fiche mention), le poids horaire des cours diminue sensiblement en M2, alors que le bloc « travail de recherche » consacré exclusivement aux différents mémoires rédigés par l'étudiant s'accroît en termes d'ECTS.

En termes de politique des stages, la mention prévoit une semaine de stage aux archives au S2, mais le dossier ne précise pas les modalités du dépôt choisi. Ce stage est sanctionné par un rapport.

La formation par la recherche est construite par l'importance de la formation disciplinaire qui compte pour 60% et est ordonnée autour de deux axes :

- la participation chaque année comme auditeur/auditrice à un colloque, une journée d'étude ou une soutenance de thèse qui font l'objet d'un rapport ou d'un compte rendu écrit, ce qui suppose une écoute et une distanciation critique au cœur de la recherche.
- la rédaction chaque année d'un mémoire de master (entre 80 et 120 pages en M1 et jusqu'à 200 pages en M2).

- Appréciation :

Cf. fiche mention.

- Points forts :

Cf. fiche mention

- Points faibles :

Cf. fiche mention.

- Recommandations pour l'établissement

Cf. fiche mention.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

MASTER

Demande N° : S3MA150007775

Intitulé : Histoire

Cette réponse à l'avis des experts apporte des éléments complémentaires sur les principales observations formulées dans le rapport d'évaluation de l'AERES.

1. Sur la spécialisation du master

Le master recherche de l'UFR d'histoire-géographie se tient à mi-chemin entre une offre généraliste sur les quatre périodes (ancienne, médiévale, moderne, contemporaine) destinée à satisfaire les goûts assez larges des étudiants qui s'y inscrivent et un ensemble de propositions plus ciblées sur les quatre axes du centre de recherches (CREHS) : identités religieuses, patrimoine /économie /mémoire, espaces partagés /espaces disputés, éducation /société /politique.

Les sujets se fédèrent autour de l'analyse régionale d'un espace à la fois frontalier dans l'histoire et central en Europe du Nord-Ouest, ce que renforce la construction européenne.

Si l'on ne peut nier la concurrence régionale (mais quelle institution n'est pas en concurrence ?), nos spécialités (éducation, économie et patrimoine, vie religieuse), notre localisation et même notre taille attirent et rassurent un certain nombre d'étudiants

2. Sur l'attractivité

Les effectifs se sont réduits à partir de 2009-2010 à la suite de la réforme des masters qui a orienté environ 2/3 des étudiants vers le master enseignement. Cela n'en diminue pas pour autant l'attractivité de la formation, qui associe la dynamique de l'équipe de recherche et d'enseignement, la présence sur place de nombreuses journées d'études et d'une très bonne ambiance de travail, permettant, en retour un suivi extrêmement individualisé des étudiants.

S'il faut reconnaître certaines années, une déperdition en fin de M1 (pas cette année par exemple), il est nécessaire de mentionner le recrutement régulier d'étudiants extérieurs en M2, souvent salariés, souhaitant une fois sur deux poursuivre ensuite en doctorat. Une formation non attractive ne permettrait pas cet apport.

Il faut noter l'étroite association des étudiants à nos (nombreux) colloques et journées d'études (l'inflation en Europe dans les années 1970, l'école une bonne affaire etc.) qui n'ont pas été mentionnés en master car ils étaient inclus dans le dossier AERES concernant le CREHS. Plusieurs étudiants de master de la promotion du moment ou des promotions précédentes interviennent comme communicants dans nos journées d'études (Reconstruction du NPDC, 1945-58). Mettre cette participation dans la maquette pourrait effectivement être une solution pour la rendre plus visible.

Si les relations extérieures de notre UFR sont parfois plus informelles et personnelles que dans des structures universitaires plus grandes, elles n'en sont pas moins réelles. La possibilité offerte d'un professeur invité a déjà été utilisée en novembre-décembre 2013 avec la venue d'une collègue indienne (Université d'Etat d'Hyderabad), spécialiste de l'histoire des femmes (journée d'études à la clef) et l'UFR envisage de poursuivre l'expérience avec d'autres invitations cette année et les suivantes.

3. Sur la professionnalisation et les débouchés

La maquette privilégie clairement la recherche et insiste moins sur la professionnalisation, malgré la présence de cours de droit et d'un stage, car le profil des étudiants est

actuellement dual : ceux qui suivent un M1 pour améliorer leurs connaissances et leur méthode et passent ensuite le CAPES via un master enseignement et ceux qui souhaitent engager un M2, soit pour compléter une ancienne maîtrise (équivalent master1) soit pour préparer ensuite un doctorat. Les inscrits veulent devenir enseignants, le sont déjà ou sont intéressés par la dimension culturelle de notre formation et ne souhaitent ni passer des concours administratifs ni s'orienter vers une autre profession à la fin de leur cursus chez nous.

Si les débouchés directs ne sont pas considérables, puisqu'il faut passer un autre concours pour accéder à un métier (CAPES etc.), cela n'est pas propre à notre master recherche. Quant aux doctorants, nous ne les avons pas mentionnés, car ils relevaient, dans notre esprit de l'évaluation du centre de recherches (CREHS). Actuellement, nous avons au moins 6 doctorants inscrits (en première ou deuxième année) issus de nos promotions de master des années précédentes. Certains de nos (très) bons étudiants de master attendent par ailleurs quelques années avant de revenir vers nous, une fois leur métier de jeune enseignant un peu rodé, pour engager un doctorat.

Le Président,

